



Construction d'une Piscine BEPOS

AMO

Programme
Sport

Performance environnementale :
Certifié HQE | Label BEPOS en principe
d'équivalence

→ *Maître d'ouvrage*

Communauté
d'Agglomération Porte Isère

→ *Architecte*

PO&PO | B CUBE

→ *Secteur*

Public

→ *Lieu géographique*

Bourgoin-Jallieu (38)

→ *Date de livraison*

2023

→ *Surface*

2 500 m²

→ *État du projet*

Réalisé

→ *Nature de l'ouvrage*

Neuf

→ *Coût des travaux*

11 700 000 €

Prestations réalisées

- Programme
- Analyse concours
- Suivi conception, réalisation jusqu'au suivi d'exploitation

Caractéristiques techniques

- Structure béton, ITE
- Équipements de piscines très performants
- Réseau de chaleur urbain à 80% ENR
- Production photovoltaïque



Construction d'une nouvelle piscine sur la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), à vocation sportive et scolaire, avec une très forte ambition énergétique et environnementale du maître d'ouvrage. Notre mission consiste en la programmation de l'ouvrage, accompagné de notre cotraitant Mission H2O, dans l'accompagnement dans l'analyse des candidatures et du concours de MOE, puis dans le suivi de la phase conception, chantier et exploitation. Notre mission comprend également une mission de commissionnement des installations et de suivi des consommations pendant l'exploitation. En outre, notre mission consiste à accompagner le maître d'ouvrage afin d'établir un principe d'équivalence en vue d'une labélisation BEPOS (démarche avec Certivéa et Effinergie). Il s'agirait du premier équipement en France à viser un tel niveau de performance. Cette démarche se base sur une excellente conception de l'ouvrage, et la recherche d'équivalence à l'aide de l'outil RT, de l'outil STD et de calculs de consommations et de production d'ENR.

La piscine se distingue donc par sa sobriété sur les consommations d'eau et d'énergie, traduite par l'atteinte du niveau Très Performant sur les cibles HQE 3 (chantier à faible impact environnemental), 4 (gestion de l'énergie), 5 (gestion de l'eau) et 7 (Maintenance - Pérennité des performances environnementales) et 8 (Confort hygrothermique). La piscine est notamment dotée de dispositifs pour la récupération d'énergie : récupération de chaleur sur les eaux du bassin et les eaux grises.